



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique à l'égard des rapatriés

Question écrite n° 279

Texte de la question

M. Yvan Lachaud attire l'attention de M. le secrétaire d'État à la défense et aux anciens combattants sur la question de la mise en oeuvre d'un moratoire des travaux de la CNAIR et la suspension des décisions prises par cette dernière dans l'attente de nouvelles concertations avec les associations représentatives. En effet, le 13 avril dernier, le futur Président de la République a indiqué qu'il souhaitait que la question du désendettement des personnes réinstallées soit traitée avec humanité en défendant le principe du maintien du toit familial et de l'activité familiale chaque fois qu'il apparaît possible. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer les orientations qui seront prises sur cette question et dans quel délai.

Données clés

Auteur : [M. Yvan Lachaud](#)

Circonscription : Gard (1^{re} circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 279

Rubrique : Rapatriés

Ministère interrogé : Anciens combattants

Ministère attributaire : Défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 juillet 2007, page 4805

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)